

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00266

Numéro SIREN : 421 613 704

Nom ou dénomination : A.D.Y.S.

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017099

Désignation de l'entreprise : SASU A.D.Y.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 3 chemin du Jubin		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 2 1 6 1 3 7 0 4 0 0 0 4 6		Néant ☐ *							
		Exercice N. clos le, 31122021							
		N-1 31122020							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 240	15 240	74		
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AO					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 304	16 158	7 145	14 652	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				100
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG					
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 532		2 532	6 186	
TOTAL (II)		BJ	BK	41 076	31 398	9 678	21 012		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens		BN	BO					
	En cours de production de services		BP	BQ					
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
	Marchandises		BT	BU	294 203	24 808	269 395	597 364	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	56 753		56 753	71 553	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	241 455		241 455	679 290	
		Autres créances (3)	BZ	CA	83 937		83 937	10 685	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités	CF		CG	1 388 995		1 388 995	777 013		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 916		8 916	9 875		
	TOTAL (III)		CJ	CK	2 074 260	24 808	2 049 453	2 145 780	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 115 336	56 206	2 059 130	2 166 792	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 532	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

Désignation de l'entreprise SASU A.D.Y.S.		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.700.....)	DA	7 700	7 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 059	2 059
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 204 270	538 333
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	540 766	665 937
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 754 795	1 214 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	7 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 388	247 158
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	172 932	273 236
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 075	355 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	76 940	76 940
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	297 335	952 763	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 059 130	2 166 792	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	297 335	952 763
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et conformément à l'ensemble des règlements qui l'ont modifié depuis.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 059 130 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 195 848 euros** et un total **charges** de **2 655 082 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **540 766 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Bâtiments :20 à 50 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel roulant :4 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :5 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :5 à 10 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 à 20 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ADYS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 700 €

3, Chemin du Jubin
MINI PARC 2.0 – Bâtiment 2
DARDILLY (Rhône)

421 613 704 RCS LYON
SIRET 421 613 704 00046

TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

SOUMIS ET APPROUVE PAR LES ASSOCIES LE 14 AVRIL 2022

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 540 766,29 € en intégralité sur le poste « Autres Réserves ».

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué, par action, les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par action	Autres revenus	
31.12.2020	600 €		
31.12.2019	/		
31.12.2018	/		

